**Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies**

**34e session du Groupe de Travail sur l’Examen Périodique Universel**

**Genève, 4 – 15 Novembre 2019**

**Intervention de la République d’Albanie**

**sur l’EPU de Slovénie**

**12 Novembre 2019**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Madame la Vice-Présidente,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation de la République de Slovénie et la remercie d'avoir présenté son troisième rapport national.

Nous saluons la ratification par la Slovénie des instruments internationaux et notamment la ratification de la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique, et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant.

Nous notons avec satisfaction les efforts déployés par le gouvernement pour démontrer que les droits de l’homme demeurent une priorité de la Slovénie, et saluons à cet effet l’adoption de la loi sur le Médiateur pour les droits de l’homme. Il est à saluer, et à prendre comme un bon exemple la coopération sur la mise en œuvre des recommandations entre : la Commission interministérielle des droits de l’homme, les ONG, le Médiateur pour les droits de l’homme et le Défenseur du principe de l’égalité.

Nous nous félicitons des efforts déployés pour les jeunes et leur intégration dans le marché de l’emploi. Nous encourageons le Gouvernement de Slovénie à poursuivre ses efforts pour la mise en place rapide du nouveau programme 2019-2024 en faveur des enfants. Nous saluons également des efforts qui visent à améliorer la situation des personnes âgées ainsi que l’adoption du Programme national de mesures en faveur des Roms pour la période 2017-2021.

Nous souhaitons faire les recommandations suivantes :

1. Poursuivre les efforts visant à prévenir la discrimination à l’égard des Roms
2. Poursuivre la révision de la loi sur l’égalité des chances entre hommes et femmes.

Merci Madame la Vice-Présidente.